

DISCOURS

# Remise des insignes dans l'Ordre national du Mérite

Créé le 3 décembre 1963 par le général de Gaulle, l'Ordre national du Mérite récompense des mérites distingués acquis ou dans une fonction publique, civile ou militaire, ou dans l'exercice d'une activité privée.

« Mesdames, Messieurs les élus  
Mesdames, Messieurs les représentants d'associations,  
Madame (ou Monsieur) la récipiendaire,

C'est une joie et un honneur pour moi de vous accueillir, entouré de vos proches, de vos amis et de vos confrères. De toutes celles et ceux qui veulent aujourd'hui vous manifester leur reconnaissance, leur affection et, je n'en doute pas, leur admiration.

Pour le maire que je suis, une remise d'insignes constitue toujours un moment particulier, solennel certes, mais dans lequel affleure aussi beaucoup d'émotion, notamment à l'heure de rappeler le parcours du ou des intéressés.

Quelques mots d'abord me semblent nécessaires pour rappeler l'importance des insignes qui vont vous être remis aujourd'hui.

L'Ordre national du Mérite fut créé le 3 décembre 1963 sur décision du Général de Gaulle. Il visait à récompenser les mérites distingués et acquis dans une fonction publique, une fonction civile ou militaire, dans l'exercice d'une activité privée reconnue, et à créer un deuxième ordre national inspiré de celui de la Légion d'Honneur.

Pour souligner encore l'importance de cet ordre, je rappelle que le Président de la République est le Grand Maître de

l'Ordre. Le Grand Chancelier de la Légion d'honneur est Chancelier de l'Ordre national du Mérite. Tous les Premiers ministres sont élevés, par le président de la République, à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite après six mois de fonction.

C'est, je crois, en montrer toute la portée...

Comme le recommande l'usage, je vais désormais retracer votre parcours personnel, le parcours d'une femme aux nombreux talents et qualités, le parcours d'une femme dont tout démontre les qualités humaines et de cœur.

*(Ici vient une partie aussi personnalisée que possible rappelant succinctement le parcours professionnel et personnel de l'intéressé(e)).*

Dans un ouvrage intitulé « Comment je vois le monde », Albert Einstein a écrit ces mots, magnifiques : « Il n'existe pas d'autre éducation intelligente que d'être soi-même un exemple ».

Ces propos s'appliquent fort bien à vous, vous dont la volonté d'excellence et l'exigence vis-à-vis de vous-même ont été « mises à jour » tout au long de votre parcours.

Au-delà de votre remarquable parcours professionnel, dans lequel se sont illustrés bien des qualités, je veux saluer comme il se doit votre itinéraire personnel.

Tout dans votre parcours concourt à redonner son sens à l'expression « qualité humaine ». A vos côtés, chacun d'entre nous devient un peu plus généreux, chacun devient un peu plus conscient de ce qu'il peut réaliser pour faire avancer les choses.

Je veux donc vous redire merci pour l'exemple que vous donnez à chacun d'entre nous, merci pour votre humilité, merci pour ce que vous apportez !

En soutenant votre candidature pour cette décoration (*si c'est le cas*), en ayant aujourd'hui l'honneur de vous la remettre, je souhaite non seulement souligner devant vous tous, s'il en était besoin, vos très éminents mérites, mais aussi marquer la reconnaissance de la République pour vos services.

Notre commune, la vôtre, est évidemment très fière qu'une de ses citoyennes soit ainsi distinguée, mise à l'honneur.

Me viennent à l'esprit ces mots de Claude Lévi-Strauss : « L'humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même, mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme, le respect des autres avant l'amour-propre ».

Chère Madame (ou Monsieur, ou prénom de l'intéressé(e)), au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.»

B.C.-B.